ARCHIPOLE
architecture et urbanisme

COOP BASSIN CENTRE

TRANSFORMATION DU CENTRE COMMERCIAL

Conthey - VS

Maître de l'ouvrage
COOP Société Coopérative
Kasparstrasse 7
3027 Berne

Architectes
Archipole Sàrl
Architecture et urbanisme
Route de Beaumont 6
1700 Fribourg

Chef de projet:
Claude Muller

Collaborateurs:
Radu Bors
Philippe Cotting

Direction des travaux
Archipole Fribourg
Route de Beaumont 6
1700 Fribourg

Collaborateur:
Thierry Heyd

Architecte d'intérieur
Archipole Payerne
Rue de Lausanne 6
1530 Payerne

Collaborateur:
Radu Bors

Ingénieurs civils
Réaltec Sàrl
Avenue de la Gare 9
1964 Conthey

Etudes parasismiques:
BISA - Bureau d'ingénieurs SA
Avenue du Rothorn 10
3960 Sierre

Bureaux techniques
Electricité:
RTM
Réalisations Techniques Multiples
Rue de l'Hôpital 11
1920 Martigny

Chauffage - Ventilation
Sanitaire:
Tecnoservice Engineering SA
Rue de la Maladière 9A
1920 Martigny

Coordonnées
Rue de la Madeleine 2
1964 Conthey

Conception 2008-2009

Réalisation 2009 -2010

CARACTÉRISTIQUES

Sbp	:	10'422 m²
Volume SIA	:	74'375 m³

Répartition des surfaces:

Administration	:	520 m²
Dépôts	:	1'780 m²
Commerces	:	4'934 m²
Restaurant	:	636 m²

HISTORIQUE / SITUATION

Approche commerciale nouvelle. Le rachat par Coop des centres commerciaux Carrefour a conduit les nouveaux propriétaires à la refonte des schémas fonctionnels des bâtiments existants, afin de les adapter à l'approche commerciale et aux exigences du nouvel utilisateur.

Le bâtiment de Conthey, au voisinage immédiat du chef-lieu valaisan, situé plus à l'Est, a été construit en 1995 dans la vaste zone commerciale de Bassin. Stratégiquement intéressante, cette localisation présentait quelques insuffisances, en particulier en matière d'accès et d'espaces intérieurs. Ces éléments devaient aussi être revus pour s'inscrire correctement dans les directives Coop qui répondent à un concept unifié, élaboré depuis quelques années.

Le programme mis en place imposait accessoirement, mais de façon impérieuse, des délais de réalisation très courts pour permettre l'adaptation du bâtiment par transformations lourdes sans interruption de son exploitation. S'agissant d'une construction de plus de 74'000 m³ SIA pour 10'422 m² de surface brute de planchers, incluant 5'570 m² de surfaces de vente et 1'780 m² de dépôts, ces enjeux nécessitaient une prise en charge importante et une gestion de planification précise.

PROGRAMME / PROJET

Repositionnement des éléments constitutifs majeurs et élévation des normes. L'atout majeur de cette réalisation, reste l'image singulière qu'elle arrive à dégager dans l'environnement d'une zone commerciale importante, développée sans concept unificateur.

Ainsi, la ligne directrice retenue pour le concept architectural est le repositionnement du mall central et des trottoirs roulants. Ce choix permet de restructurer l'ensemble de la composition, optimisant l'espace existant et clarifiant sa fonctionnalité. Le flux de la clientèle se trouve simplifié et les fronts de commerces en deviennent nettement plus perceptibles. Le mall, avec le bisse transparent qui conduit un fil d'eau sur tous les niveaux accessibles au public, reprend l'idée du mouvement fluide, exprimée par l'enveloppe extérieure.

Celle-ci, constituée de panneaux en alucobond recouverts de peinture irisée bicolore, change de couleur suivant l'exposition, l'angle de vision et la distance d'observation. En cohérence avec ce choix, l'intérieur présente des matériaux d'aspect brut mais soigné, tels l'acier déployé utilisé pour les faux-plafonds, la tôle Corten à l'aspect oxydé pour les éléments frontaux des boutiques, le verre et les carrelages structurés.

©Architectes.ch

L'ensemble de ces choix conduit à donner au bâtiment un aspect vivant et attrayant, dans un cadre construit hétérogène. Le magasin Coop offre 4'200 m^2 au rez-de-chaussée supérieur, grâce au repositionnement des caisses, au déplacement du mall et des circulations verticales, de même qu'à la redistribution des surfaces de vente réservées aux partenaires tiers.

Au niveau inférieur, un restaurant déploie ses 630 m^2 attenant à une terrasse extérieure de 167 m^2. Le solde de la surface est utilisé dans sa quasi-totalité par le parking destiné à la clientèle. Conformément aux standards Coop, le bâtiment répond aux normes Minergie. A cet effet, l'isolation a été considérablement renforcée, en même temps que la structure porteuse était revue pour l'adapter aux conditions requises par les nouvelles normes anti-sismiques.

Photos: Conception soignée et expression recherchée pour une construction commerciale standard, portée aux normes élevées de son nouveau propriétaire.

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition et terrassement *Maçonnerie - Béton armé*	**EVEQUOZ SA** 1964 Conthey	*Grilles microperforées*	**PORTEMATIC SA** 1806 St-Légier
Façades métal alucobond - Charpente métallique - Serrurerie et menuiserie	**REVAZ Constructions Métalliques SA** 1950 Sion	*Portes à sections* *Portes rapides*	**RIEDER Systems SA** 1070 Puidoux
Isolation parking	**ROCPAN SA** 1630 Bulle	*Installations de chauffage et d'eau glacée - réfrigération*	**COUTAZ SA** 1890 St-Maurice
Isolation - Calorifugeage	**CONSTANTIN Isolations SA** 1950 Sion	*Installations de ventilation et rafraîchissement*	**GD CLIMAT SA** 1950 Sion
Installations électriques courant fort et faible	**G. BUGNARD Electricité SA** 1637 Charmey	*Installations sanitaires*	**Stève VERGERES** 1950 Sion
Installations Sprinkler	**VIANSONE SA** 1217 Meyrin	*Constructions métalliques* *Serrurerie*	**MARGELISCH, CHABBEY & Cie SA** 1958 Uvrier

©Architectes.ch

Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens contact@architectes.ch
© P. Guillemin octobre 2010 - Pressor 2328 - Photos: Rainer Sohlbank